

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 106/8e L De la Commission Permanente de la Chambre des Députés en mission en métropole le Président de la Chambre des Députés. (Rendue exécutoire par arrêté du 98 mars 1975)

n° 106/8e L De la

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
21 mars 1975

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1975

Date du numéro
25 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

La date d'ouverture de la Ire session ordinaire de 1975 de la Chambre des Députés est fixée au jeudi 27 mars 1975 à 9 heures.

Art. 2

La durée de cette session sera au maximum et de deux mois.

Le secrétaire de la Commission permanente : *RUSCONI DANIELLE* Le vice-président de la Commission permanente

SAMOD FARAH KHAIRF